Bande podotactile granitée

Leur implantation est rendue obligatoire aux abaissés de trottoir des passages piétons lors de travaux sur voirie suite au décret 2006 - 1657 du 21 décembre 2006.

Les dalles podotactiles ont pur but d'alerter les dangers et de sécuriser les déplacements des personnes aveugles ou malvoyantes.

Descriptif :

Les dalles podotactiles granitées sont des éléments préfabriqués constitués d'une agglomération de résines synthétiques de type méthacrylate et de granulats de roches naturelles (marbre et quartz en granulométrie 0,6/1,20) en pleine masse et en surface.

Leur composition leur permet d'avoir des qualités de stabilité, de ne pas se déformer, même sous l'action d'un fort trafic.

Les dalles podotactiles granitées sont fibrées avec des fibres synthétiques pour leur donner une résistance maximale.

A coller avec une colle méthacrylate.

Consommation : 3 kg/m².Remise en circulation : 30 minutes après la pose.

Coloris :

Blanc ; jaune ; gris ; noir.

Dimensions :

Format : L 600 x l 420 mm.

Dimensions et espacements conformes à la norme NF P 98-351 – Août 2010.

Produit associé :

Les bandes d'aide à l'orientation granitées BAOGRA_

Distribué par **SIGNALS** – Rond-point de la République - 17187 Périgny Cedex
Tél : 05.46.30.66.00 Fax : 05.46.30.66.01 www.signals.fr